



Institut québécois de
planification financière

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'IQPF OUVRE SES PORTES À TOUS LES PL. FIN. DU QUÉBEC

Montréal, le 12 avril 2010 – Le 18 mars dernier, le conseil d'administration de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) a décidé à l'unanimité de suspendre les frais de cotisation et d'accorder le statut d'**affilié** à tous les planificateurs financiers accrédités du Québec. Cette décision est en droite ligne avec la mission de l'Institut et marque l'entrée dans une nouvelle décennie!

Cela signifie donc que les 4 767 planificateurs financiers qui ont le droit de pratique dans la province deviennent *de facto* affiliés à l'IQPF. Ils pourront tous dorénavant profiter des avantages jusque-là réservés aux membres cotisants. Le nouveau statut d'affilié est attribué **sans aucuns frais**.

Les planificateurs financiers affiliés auront accès à la Solution IQPF, un outil web interactif qui comprend les meilleures ressources en planification financière, et recevrons La Cible, le magazine officiel de l'IQPF, ainsi que Le Planif, le bulletin électronique bi-mensuel de l'Institut.

Passeport UFC : la formation aussi, ça se planifie!

L'IQPF propose également aux planificateurs financiers une toute nouvelle façon de compléter leur formation continue : en la planifiant avec le **Passeport UFC**. Il s'agit d'un forfait pratique et économique qui contient 25 unités de formation continue (UFC) utilisables d'ici le 31 mars 2012, soit les unités que les planificateurs financiers doivent compléter auprès de l'Institut sur un cycle de deux ans.

À propos de l'IQPF

L'IQPF est le seul organisme agréé par le gouvernement du Québec pour établir les conditions relatives à la délivrance du diplôme de planificateur financier. Il compte près de 9 000 diplômés répondant aux plus hauts standards de formation. Seuls les professionnels diplômés par l'Institut québécois de planification financière sont autorisés à porter le titre de planificateur financier.

La mission de l'IQPF est d'assurer la protection du public en matière de finances personnelles en veillant à la formation des planificateurs financiers.

- 30 -

Source : **Hélène Berger**
Directrice adjointe à la direction générale et directrice des communications
Institut québécois de planification financière
514 767-4040, poste 247 ou sans frais au 1 800 640-4050
hberger@iqpf.org
www.iqpf.org